



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



BACCALAURÉAT STI2D Session 2019

Précisions & Consignes en vue des commissions de validation



→ LE PROJET : le dossier de validation

Le dossier est constitué de :

- **Des cahiers des charges conforme à la NF 16-271.**
- **Des Fiches descriptives de projet (à minima une par spécialité), il est possible voir souhaitable de proposer des fiches correspondant à des projets multi-spécialités.**
- **Des grilles d'évaluation prévisionnelles.**
- **Des documents donnant des solutions possibles (non diffusée aux élèves).**
- **Des fiches récapitulatives des projets de l'établissement par spécialité visée par le chef d'établissement.**



→ PROJET : La situation de projet

Chaque cahier des charges est associé à une ou deux situation(s) de projet (deux spécialités ou une seule).

Pour chaque situation de projet :

- **Une fiche descriptive de projet est construite et associé aux grilles des compétences évaluées.**
- **Une fiche « Solutions possibles aux projets.doc » est renseignée.**
- **Les fiches qui récapitulent TOUS les projets pour chaque spécialité de l'établissement.** « *recap-etab-2019-Vx.xlsx* »
- **Les autres projets sont construits selon les règles de la diapo 4.**
- **La duplication des projets est faite selon les règles de la diapo 5.**



→ PROJET : Contraintes

Pour chaque Spécialité de chaque établissement :

- **Un (ou plusieurs) Projet(s) Nouveau(x) avec Cahier des charges + Fiche(s) de projet.**
- **Autant de projets que nécessaire à puiser dans :**
 - **Les Projets 2016-2017-2018 déjà validés.**
 - **Projets puisés dans les ressources « base académique » auquel il faudra créer et joindre la fiche de projet + grilles d'évaluation associées.**

Les sources de projets, liste non exhaustive:

- **Projet(s) 2016-2017 & 2017-2018 validé(s) sous la forme CC + fiche de projet + grille + solutions prof, ils ne feront pas l'objet d'une validation détaillée.**
- **Cahiers des charges de la base académique.**
- **Anciens projets dont le support est à faire valider et remis sous la forme :
CC + fiche de projet + grille + solutions prof...**
- **Idée(s) de l'équipe pédagogique.**
- **Autres sources (demandes extérieures ...)**



→ PROJET : Contraintes

Section < 16 élèves : Aucun projet dupliqué

$17 \leq$ Section ≤ 32 élèves : Aucun projet dupliqué

$33 \leq$ Section ≤ 48 élèves : 4 ou 6 projets dupliqués

Pour des groupes de classes différentes

$49 \leq$ Section ≤ 64 élèves : 7 ou 8 projets peuvent être dupliqués

Pour des groupes de classes différentes

Cas des sections de terminale > 30 élèves

Duplication de projets possible UNIQUEMENT sur des groupes différents



→ Les points de vigilance

Pour chaque spécialité :

Cahier des charges

- Toutes les rubriques sont renseignées de manière judicieuse

Fiche descriptives

- Toutes les rubriques sont renseignées
- Entre 3 et 5 élèves (sauf projet pluri-spécialité : 2 possible sur une spécialité) : **1 élève seul = interdit**
- Productions élèves plausibles (70h !)
- Grille d'évaluation renseignée (mini 50% des items)

Fiche « solutions »

Fiche récapitulatives

- Nombre d'élèves cohérent
- Projets doublés repérés et acceptable (à relier au nombre d'élèves)
- Validée ou commentée avec les demandes de la commission



→ Début du projet

- **Pas avant janvier ET tant que tous les cahiers des charges et projets de l'établissement ne sont pas validés**

CALENDRIER

